



## UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA CORÉE DÉBOUCHÉS DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

Un accord de libre-échange (ALE) avec la Corée améliorerait les occasions d'accès aux marchés pour l'industrie canadienne par l'élimination des tarifs relativement élevés qui sont appliqués par la Corée aux exportations industrielles.

### La Corée est un important marché pour le Canada

- La Corée est la septième destination en importance pour les marchandises canadiennes (un total de 2,8 milliards de dollars en 2005), et se classe au troisième rang des destinations d'exportation en Asie après la Chine et le Japon.
- Les exportations industrielles canadiennes en Corée ont augmenté de façon constante (54 %) depuis la crise financière asiatique de 1998, qui s'élevaient alors à 1,8 milliard de dollars, et s'approchent maintenant du sommet de 1997 ayant précédé la crise.

### Comment le Canada pourrait-il bénéficier d'un accord de libre-échange avec la Corée?

#### Augmentation des exportations

- La Corée applique un tarif de 5 % ou plus à presque 80 % de tous les produits industriels. La plupart des tarifs coréens se situent entre 5 et 15 %, avec un taux moyen appliqué de 6,3 %.
- Un accord de libre-échange permettrait de réduire graduellement tous les tarifs industriels, offrant ainsi une plus grande compétitivité quant aux prix pour les exportations canadiennes en Corée dans un éventail de produits.
- L'élimination des tarifs coréens rend les biens canadiens plus concurrentiels en Corée sur le plan des prix, ce qui donne lieu à une hausse de la demande de la part des consommateurs coréens.
- Voici certains des taux tarifaires précis appliqués en 2005 dans quelques-uns des secteurs d'intérêt du Canada :

| Produits  | Taux tarifaires |
|---|-----------------|
| Pièces automobiles (p. ex., boîtes de transmission, amortisseurs, etc.) | 8 %             |
| Machinerie électrique et industrielle                                   | 8 %             |
| Produits chimiques  | 5 à 6,5 %       |



**UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA CORÉE  
DÉBOUCHÉS DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL**

| <b>Produits</b>                         | <b>Taux<br/>tarifaires</b> |
|---|----------------------------|
| Éthylèneglycol                          | 5,5 %                      |
| Engrais (urée)                          | 6,5 %                      |
| Produits cosmétiques                    | 6,5 à 8 %                  |
| Produits pharmaceutiques                | 6,5 à 8 %                  |
| Équipement aérospatial                  | 3 à 8 %                    |
| Huile de pétrole brute et autres huiles | 5 à 8 %                    |
| Appareils médicaux                      | 8 %                        |
| Structures en acier                     | 8 %                        |
| Portes et fenêtres en aluminium         | 8 %                        |
| Moules                                  | 8 %                        |
| Cuivre, nickel et autres métaux de base | 5 à 8 %                    |
| Textiles                                | 8 à 13 %                   |
| Biens environnementaux                  | 6,5 à 8 %                  |

- En plus de réduire les obstacles tarifaires, un accord de libre-échange pourrait bénéficier aux exportateurs par la levée d'obstacles non tarifaires.
- L'expertise coréenne sera précieuse pour les entreprises canadiennes voulant accroître leurs exportations en Chine et au Japon.

**Transferts de technologie/innovation**

- L'industrie canadienne sera davantage en mesure de former des partenariats avec les entreprises coréennes en vue d'échanger des compétences et de l'expertise.
- Les entreprises coréennes sont dynamiques et sophistiquées. Leurs prouesses technologiques peuvent accroître la compétitivité canadienne dans divers secteurs, dont les suivants : les produits électroniques grand public, la conception d'outils et de moules, les produits de céramique et les télécommunications.

**Qu'est-ce que le Canada cherche à réaliser?**

- Le Canada s'efforcera de faire en sorte qu'aucun bien industriel n'est exclu de l'élimination des tarifs.
- Le Canada insistera sur l'élimination plus rapide des tarifs pour les produits qui sont de la plus haute importance pour l'industrie canadienne, notamment la machinerie et l'équipement, les produits chimiques, dont l'éthylèneglycol, les engrais, les pièces automobiles, les produits cosmétiques et pharmaceutiques, l'équipement aérospatial, les appareils médicaux, l'aluminium, le moulage par injection plastique et les biens environnementaux.